

Décisions

N° 37 - MARS/AVRIL 2011

ENVIRONNEMENT

Non à l'exploitation du gaz de schiste

En mars 2010, des permis d'explorer le gaz de schiste en Ardèche et dans la Drôme ont été accordés à des entreprises par le gouvernement. Ils ont suscité une vague de protestation dans ces régions agricoles et touristiques car la technique d'extraction consiste à injecter des millions de mètres cube d'eau, de sable et d'additif chimique pour casser les schistes et libérer le gaz. « *L'exploitation du gaz de schiste est inutile, coûteuse et dangereuse* » a résumé Michèle Eybalin, présidente de la commission environnement-santé, qui a proposé à l'assemblée de dire non à toute recherche et exploitation de gaz de schiste sur la région Rhône-Alpes. À une très large majorité, le Conseil régional a décidé de s'opposer à ces opérations et demande un débat



public sur ce sujet. Cette délibération a été portée par le groupe PSEA, Parti socialiste, écologiste et apparentés: le nouveau règlement intérieur donne désormais cette possibilité aux groupes. ■